CHECKLIST DÉPÔT **DE MENUISERIES**



1



AVANT LE CHANTIER : VÉRIFICATION AMIANTE

- ☐ Identifier l'âge des menuiseries (avant / après 1997)
- ☐ Vérifier la présence possible d'amiante (mastics, joints, colles…)
- ☐ Faire réaliser un RAAT (Repérage Amiante Avant Travaux) si nécessaire
- ☐ Récupérer les documents disponibles auprès de votre client :
  - ☐ Diagnostic amiante / RAAT
  - ☐ Date de construction du bâtiment
  - ☐ Facture d'installation
  - ☐ Marquage fabricant / année

utilisez notre outil en ligne pour identifier les documents qui vous seront demandés

2



PRÉPARER SA DEMANDE SUR L'APPLICATION VALODÉPÔT

- ☐ Créer la demande en ligne
- ☐ Prendre des photos nettes des menuiseries à déposer
- ☐ Rassembler les justificatifs :
  - ☐ RAAT / repérage démolition
  - ☐ ET / OU documents prouvant l'âge des menuiseries

3



APRÈS ANALYSE DES JUSTIFICATIFS PAR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

- ☐ Recevoir le mail de validation
- ☐ Récupérer le code d'identification
- ☐ Inscrire le code sur chacune des menuiseries à déposer
- ☐ Déposer les menuiseries dans le point de reprise sélectionné

POINTS DE VIGILANCE

- ☐ Pas de dépôt sans validation préalable
- ☐ Documents incomplets = **REFUS**
- ☐ Risque amiante = filière spécifique obligatoire
- ☐ Anticiper les démarches pour éviter les retards chantier

valobat

BESOIN D'AIDE ?
Contactez notre service dédié par téléphone au **01.80.62.06.48**